

Espagne : la « loi bâillon » adoptée dans un tollé général

Partage international n° [322](#) - Juin 2015

Le Parti populaire conservateur, disposant de la majorité absolue au Parlement espagnol, a adopté une loi très controversée sur la sécurité dite « loi bâillon », malgré les critiques internationales et les protestations nationales.

Le 10 avril 2015, un groupe nommé *No Somos Delito* (Nous ne sommes pas un délit) a projeté un hologramme montrant un groupe de manifestants devant le Congrès des députés à Madrid. Pour le moment, les protestations virtuelles sous forme d'hologrammes ne sont pas illégales en Espagne. Cela peut sembler incroyable, mais presque tout autre type de manifestations pacifiques le sera bientôt si la nouvelle loi entre en vigueur comme prévu le 1^{er} juillet 2015.

L'adoption de cette loi a suscité nombre de protestations et des milliers d'Espagnols sont descendus dans les rues pour manifester contre ce qu'ils considèrent comme une atteinte de grande envergure à la démocratie et aux droits humains. Parmi ces manifestants se trouvaient ceux de Greenpeace. La loi interdira aux citoyens d'enregistrer ou de prendre des photos de la police, et les citoyens seront tenus de présenter leurs papiers à la demande des fonctionnaires. Toute manifestation qui se tiendra devant le parlement, ou tout autre bâtiment affecté aux « services publics essentiels », sera considérée comme illégale, indépendamment de sa nature.

En outre, la loi accordera aux autorités le droit de procéder à des expulsions immédiates et de dissoudre légalement les manifestations pacifiques. Elle permettra également aux autorités de punir tout citoyen résistant à l'expulsion - résister aux expulsions est une pratique courante en Espagne

depuis la crise économique de 2008.

La loi prévoit également de nouvelles amendes atteignant 600 000 euros, si une manifestation est déclarée illégale par les autorités. Tout acte considéré comme un « *manque de respect* » envers les autorités peut également être sanctionné en vertu de la nouvelle législation, y compris par des peines de prison.

Le but principal de la loi, semble-t-il, est d'aider le parti en place à se maintenir au pouvoir en décourageant les manifestations anti-austérité qui ont fait boule de neige grâce au large soutien du parti d'extrême gauche Podemos, donné en forte progression aux prochaines élections de 2015.

Les organisations internationales des droits de l'homme, y compris l'Organisation des Nations unies, ont critiqué cette loi en raison de l'excès de pouvoir octroyé à la police et l'absence de mécanismes destinés à prévenir les abus de droit.

Maina Kiai, rapporteur spécial des Nations unies sur les droits à la liberté de réunion pacifique, a exhorté les législateurs espagnols à rejeter cette mesure, avec les arguments suivants : « *Les droits à la protestation pacifique et à l'expression collective d'une opinion sont fondamentaux pour l'existence d'une société libre et démocratique.* » La nouvelle « loi bâillon » espagnole renvoie aux jours sombres du régime de Franco. Elle n'a pas sa place dans un pays démocratique, où les Espagnols, en tant que citoyens de l'Union européenne, méritent mieux que le droit virtuel de protestation collective pacifique.

Espagne

Sources : El Huffington Post, El País, Spain; The Guardian, G. B.; The New York Times, E. U. ; Telesur

Thématiques : [Société](#), [politique](#)

Rubrique : La voix des peuples